



Edito

Les Entreprises d'Insertion, un partenariat performant !

L'Insertion par l'Activité Economique permet à des personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés spécifiques de s'insérer professionnellement en bénéficiant d'un contrat de travail. Les Entreprises d'Insertion sont les passerelles entre les acteurs économiques et les personnes éloignées de l'emploi (handicapés, chômeurs longue durée, sans formation, etc.)

Au sein d'une démarche de Développement Durable, les PME peuvent ainsi choisir des Entreprises d'Insertion comme sous-traitant ou fournisseur dans le cadre de leurs achats courants, d'appels d'offres présentant des clauses sociales ou à la demande d'un client désireux de signifier son engagement sociétal.

Un partenariat avec ces experts de l'insertion peut donc être un réel atout pour les PME car il permet de se différencier et de faire un 1^{er} pas vers une démarche globale de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Point réglementaire

Les biocides

Le Conseil de l'Union Européenne a voté le projet de règlement visant à développer des produits biocides plus sûrs dès 2013. Le règlement prévoit d'éliminer les substances les plus dangereuses : celles cancérigènes, celles susceptibles d'induire des problèmes de fertilité et les produits chimiques qui agissent comme des perturbateurs endocriniens. Egalement, la liste d'interdiction des substances PBT (persistantes, bioaccumulantes et toxiques) a été complétée. Mise en œuvre à partir de 2013 jusqu'en 2020.

Interview

Elise Naccarato – Attachée de presse

Comment l'esprit coopératif de la Scop Chèque Déjeuner s'est maintenu tout au long de son expansion ?

Chèque Déjeuner a été créée en 1964 ; aujourd'hui, la maison mère est toujours une Scop mais l'entreprise s'est développée à l'international et au travers de filiales. Chèque Déjeuner regroupe 50 sociétés autour de trois pôles principaux : le pôle titre France, le pôle titre international et le pôle services. Chez nous, l'esprit coopératif c'est traiter de façon équitables les sociétaires et les salariés de nos filiales (2200 salariés en tout). Nous appliquons petit à petit les règles de fonctionnement de la maison mère : répartition des bénéfices, échelle de salaire restreinte, comité interentreprises, etc.

Qu'est-ce qui vous a fait vous engager dans le Développement Durable ?

De part notre structure coopérative, le Développement Durable fait partie de l'ADN du Groupe Chèque Déjeuner. Toutefois, c'est en observant nos concurrents et en répondant aux appels d'offres, que nous avons pris conscience de l'importance de communiquer dessus ; cette prise en compte est récente, elle date de 2-3 ans. Nous ne ressentions pas le besoin de communiquer sur des actions que nous mettions déjà en place depuis longtemps. Mais la notion faisant foi dans le monde économique actuel, nous avons mis en place un Comité DD qui réfléchit sur les 3 piliers. Le pilier économique est bien abordé de part notre statut, le pilier social est présent depuis longtemps au travers des nombreux partenariats et enfin, nous avons pris en compte l'enjeu environnemental depuis 7/8 ans (bâtiment HQE, formations, etc).

Quelles actions concrètes avez-vous mis en place sur les aspects sociaux ?

Depuis 1994, un comité de parrainage a été mis en place : chaque nouvel entrant se fait parrainer par une personne d'un service et métier différents afin de casser les liens hiérarchiques. L'accompagnement se fait tout au long du parcours professionnel pour transmettre le mode de travail et de fonctionnement. Pas coûteux et pas compliqué, cette action peut être mise en place dans toutes les sociétés. Egalement, 90% de nos salariés sont formés chaque année : il n'y a pas de salariés « jetables », il faut que chacun soit bien dans son travail et sur du long terme. Enfin, nous sommes très investis avec nos partenaires : Territoires de Commerce Equitable, Max Havelaar, Biocoop, ... Par exemple, en 2010, la campagne « je déj, je donne » en faveur d'Action contre la faim, a permis de récolter 500 000 euros de dons de la part de nos entreprises clientes.



Bonnes Pratiques



L'éco-guide de l'UMIH Rhône

L'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) du Rhône a rédigé un Eco-guide à destination des hôtels, restaurants, cafés et établissements de nuit. Le syndicat professionnel a souhaité prendre en compte les nouvelles attentes des clients en matière de services, « il s'agit de la responsabilité citoyenne de chaque professionnel ». A travers cet éco-guide, l'objectif est de sensibiliser et d'initier les professionnels aux pratiques Développement Durable sur 4 thèmes principaux : l'eau, les déchets, la politique d'achat et l'énergie. Les concepteurs du guide évoquent le besoin de casser les préjugés d'une démarche DD qui coûte cher et qui serait focalisée sur l'environnement ; l'objectif est bien d'assurer la pérennité des entreprises en améliorant leur gestion des coûts.



Carton Rouge...

La politique fournisseur d'Apple

L'Institut des affaires publiques chinois regroupant 36 ONG locales a classé 29 entreprises en fonction de leur engagement en faveur de la RSE. Les multinationales concernées par ce rapport sont celles qui font fabriquer les composants de leurs produits sur le sol chinois. Apple est classé 28^{ème} et se retrouve sur le devant de la scène. Les ONG chinoises remettent en cause l'absence de vigilance concernant le respect de la RSE de ses sous-traitants. L'entreprise leur demande pourtant de signer un code de conduite avant chaque contrat, le respect des engagements étant vérifié par des audits. En 2010, des manquements et violations au code ont été soulignés (intoxication, pollution, violation des droits, etc.). Apple est accusé de ne pas prendre en compte ces problèmes et de ne pas montrer quelles seront les prochaines étapes pour les résoudre.



Brèves

Alteractive remporte le prix de la RSE

Lors de la 6^{ème} fête de l'entreprise, organisée chaque année à Lyon par le groupe Le Progrès et la CGPME Rhône-Alpes, Alteractive s'est vu remettre le prix de la Responsabilité Sociétale des Entreprises pour récompenser son activité de conseil auprès des PME en matière de Développement Durable. Cette récompense a aussi mis l'accent sur le nouveau développement d'Alteractive et la création d'emplois ainsi engendrée.



FÊTE DE L'ENTREPRISE
31 JANVIER 2011 - ESPACE DOUBLE MATTE
LYON - VILLEURBANNE



Agenda

Du 3 au 5 février 2011 au Palais des congrès à Cannes aura lieu le **GETIS** : premier salon international de la croissance verte et des solutions environnementales. Ce salon sera l'occasion de faire se rencontrer les entreprises innovantes de la croissance verte, les décideurs, les professionnels et le grand public. <http://www.terre.tv/blog/?p=10160>

Du 15 au 18 février 2011 à Lyon, le **salon des ENR** : il permettra aux professionnels de l'énergie et du bâtiment de découvrir les différentes solutions technologiques, de faire le point sur les réglementations, les dispositifs fiscaux et de rencontrer des fabricants et des sociétés de service. Le salon innove en 2011 en accueillant également les prescripteurs : architectes, bureaux d'études, économistes, ... <http://www.energie-ren.com/2011/>

Le 23 février à Saint Etienne : Capsule de l'APPEL sur le thème « **éco-produire** ». La journée permettra de disposer d'un tour d'horizon complet sur les enjeux climatiques et énergétiques et sur les outils et les opportunités pour les entreprises. <http://www.eco-entreprises-appel.com>

Les ports propres

12 sites nautiques se lancent dans une démarche de « ports propres ». Les sites devront faire un diagnostic de leur situation et mettre en place un cahier des charges. Différentes actions vont être mises en places : la réduction du débit d'eau, le tri sélectif des déchets, l'installation de pompes à eaux noires et eaux grises pour la vidange des sanitaires des bateaux, ... Le Morbihan a été mis à l'honneur car 17 ports de Vannes et de Lorient se sont déjà engagés dans une démarche ISO 14001. Un autre défi à relever pour ces ports de plaisance sera l'amélioration de l'accueil des plaisanciers et des personnes handicapés (accès, sanitaires).

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Tel : 04 72 60 28 27

60, Cours Lafayette - 69003 Lyon

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,

<mailto:newsletter@alteractive.org>